

DEC213398DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Jean-Luc Moullet, directeur général délégué à l'innovation

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC190562DAJ du 15 mars 2019 portant nomination de M. Jean-Luc Moullet aux fonctions de directeur général délégué à l'innovation (DGD-I) ;

Vu le projet d'accord-cadre de collaboration entre le CNRS et la société par actions simplifiée (SAS) Faurecia services groupe,

DECIDE :

Article 1^{er}. – Délégation est donnée à M. Jean-Luc Moullet, directeur général délégué à l'innovation, à l'effet de signer, au nom du président-directeur général du CNRS, l'accord-cadre de collaboration entre le CNRS et la SAS Faurecia services groupe susvisé.

Article 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 octobre 2021

Le président-directeur général

Antoine Petit

